



# ROTARY INTERNATIONAL

## Comité Inter-Pays France-Ukraine

### Section Française

Association loi 1901 N° d'enregistrement 0443012888

<http://www.rotarycipfranceukraine.org>

### PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

tenue dans les salons de l'hôtel Alcyon

19 avenue des Pétrels à la Baule, le 27 Novembre 2013 à 17 h 30.

Sont présents ou représentés :

Pascale ALBARET LODIER, Georges AYMERIC, Jean-Pierre BRUNET, Bernard CHAIGNEAU, Guy DELAVAL, Véronique DELHOMMEAU, Michel DROUINEAU, Georges FONTAINE, Ghislaine FORTIN, Jean GERONDEAU, Serge HEITZ, Annick LAIRY, Jean-Marc LANGLOIS, Léon LAUGEL, Herbert LLORENS, Jean-Claude LUISETTI, Jean-Pierre MARTIN, Jacques MOUSSAUD, Jean-Pierre NOIRTIN, Xavier PACAUD, Jean-Marie QUEYROUX, Jean-Marie ROUANET, Denis ROYER, Guy SCHERER, Elisabeth SCHWEBEL, Le Rotary Club de LA BAULE, Le Rotary Club de GUERANDE PAYS BLANC.

Sur convocation faite par le Président, le 23 Octobre 2013, les membres de la Section Française du Comité Inter-Pays France-Ukraine se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire.

Après signature du Registre de Présence, la séance est ouverte à 17 h 35 par le Président, Jean-Pierre NOIRTIN qui remercie de leur présence les 27 membres présents ou représentés.

Se basant sur le nombre des 34 membres à jour de leur cotisation 2012-2013, il déclare le quorum atteint.

Conformément à la convocation, l'Assemblée Générale Ordinaire aura à statuer sur l'ordre du jour y figurant, mais pour tenir compte de la disponibilité partielle du contrôleur aux Comptes, l'Assemblée accepte de commencer par le point n°2.

### **2° Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 Juin 2013.**

La trésorière Pascale ALBARET LODIER met en circulation pour examen les comptes de. (voir document annexé à ce PV)

Le Président rappelle qu'il s'agit des comptes du plein exercice 2012-2013, soit une période de 12 mois, et précise que les éléments de comparaison fournis sur le document concernent, une période de 6 mois (1° semestre 2012) pour la colonne du milieu et une période de 12 mois (année civile 2011) pour la colonne de droite.

Pour les recettes, la Trésorière explique que le glissement de 6 mois conduit à gonfler les postes cotisations et dons.

Les dépenses, quant à elles, sont directement liées à la création du RC Kiev H. de Balzac.

Le document présenté ne faisant pas apparaître le résultat de l'exercice, il est confirmé que celui-ci se traduit par une **perte de 4473.89 €**.

Cette perte vient réduire les Fonds Propres.

Etat de la Trésorerie au 30 Juin 2013 = **1587.41 €** (CC=534.13 € Livret = 1053.28 €)

(au moment où se tient l'Assemblée Générale, le solde est passé à 2075.35 €)

Invité à donner son avis sur ces comptes, le Contrôleur Georges AYMERIC déclare que les chiffres présentés sont conformes aux documents comptables. Il certifie que les comptes présentés sont exacts et sincères.

Par ailleurs, il accepte de poursuivre sa mission de contrôleur sur le prochain exercice

Ce rapport est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée Générale

### **1° Examen et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice clos le 30 Juin 2013.**

Après 2 ans de Présidence déléguée et 3 ans de Présidence pleine, au moment d'en quitter la Présidence comme l'y invite la tradition rotarienne, Jean-Pierre NOIRTIN se plaît à rappeler que le CIP France-Ukraine reste l'un de ceux qui marchent mieux en France.

En témoignent:

- Une activité toujours soutenue marquée par des réunions régulières du Conseil d'Administration, par la tenue des Assemblées Générales statutaires et par la diffusion de plusieurs bulletins.
- Les efforts fournis pour aider à la création du club Francophone Kiev H. de Balzac avec le soutien financier que cela a impliqué. A cet égard, le Président informe l'Assemblée que l'effectif de club est passé de 25 membres à sa création à 50 aujourd'hui.
- Les actions menées en faveur des jeunes (pour mémoire, la participation de 2 jeunes Ukrainiens à des RYLA organisés par le District 1510 et le soutien financier apportée à Iula Unanova pour son Master à Paris).
- L'association avec des clubs et des Districts pour mener des Actions d'Intérêt Public Mondial (par exemple, la collaboration avec l'association "Les Joyeux Petits Souliers", ou bien l'action en faveur de l'orphelinat de Tcherechenki).

Il tient à remercier particulièrement pour leur soutien les Past-Gouverneurs Ghislaine FORTIN et Bernard CHAIGNEAU et pour leur aide les secrétaires successifs de l'association qu'il cite nommément. Il veut étendre ses remerciements à tous les autres membres pour la confiance qu'ils lui ont accordée et tient à nommer particulièrement Guy SCHERER en sa qualité de Président de l'association "Les Joyeux Petits Souliers – Bretagne Ukraine".

### **3° Quitus aux Administrateurs.**

A l'unanimité, quitus est donné aux Administrateurs pour leur gestion

### **4° Affectation du résultat.**

Sans objet puisque le résultat de l'exercice est une perte

### **5° Renouvellement d'un tiers du CA et élection de nouveaux Administrateurs.**

Le Président indique que les mandats de deux Administrateurs viennent à échéance

- Ghislaine FORTIN du RC Saint-Nazaire Atlantique
- Pascale ALBARET LODIER du RC La BAULE

et que ceux-ci souhaitent se représenter au Conseil d'Administration

Il signale que parmi les autres membres élus du Conseil d'Administration

- Lui-même va libérer un siège puisqu'en sa qualité de membre fondateur, il devient membre de droit du CA
- Linda BOSSY a démissionné du ROTARY et, de facto, n'est plus membre du CIP
- Alain AMBIL et François BEAUFIGEAU n'ont pas renouvelé leur cotisation

Sont candidats à l'élection au Conseil d'Administration

- Ghislaine FORTIN en renouvellement
- Pascal ALBARET LODIER (en renouvellement mais sans postuler au poste de Trésorier)
- Jean-Pierre BRUNET, candidat à la Présidence du CIP
- Denis ROYER
- Jacques MOUSSAUD
- Guy SCHERER

Ces 6 candidats sont élus à l'unanimité

#### **6° Les membres du Conseil d'Administration procèdent à l'élection du Président du CIP et de son bureau.**

En préalable à son élection à la Présidence du CIP, le Président sortant tient à présenter à l'Assemblée Jean-Pierre BRUNET à travers le CV que celui-ci lui a transmis.

Celui-ci est très riche,

- sur le plan professionnel, avec son activité d'ingénieur électronicien qui s'est déployée à des postes de responsabilité dans de grandes entreprises comme le CNES, DASSAULT ou ADP, mais aussi dans la création et la gestion de PME
- sur le plan Rotarien ensuite, avec sa participation à 7 conventions et de multiples actions à travers lesquels on retrouve les 2 piliers de son engagement : La Jeunesse et l'International

En connaissance de cause, le CA, à l'unanimité des présents élit Jean-Pierre BRUNET Président du CIP France-Ukraine

Par, ailleurs le CA adopte la composition suivante du bureau

Président	<b>Jean-Pierre BRUNET</b>
Pdt d'honneur	<b>Léon LAUGEL</b>
Mbre fondateur	<b>Jean-Pierre NOIRTIN</b>
V/ Président	<b>Ghislaine FORTIN</b>
V/ Président	<b>Bernard CHAIGNEAU</b>
Secrétaire	<b>Michel DROUINEAU</b>
Trésorier	<b>Denis ROYER</b>
Protocole	<b>Herbert LLORENS</b>

### **7° Questions diverses**

A la suite de l'élection de Jean-Pierre BRUNET à la présidence du CIP, son siège sera transféré à FONTENAY le COMTE

### **8° Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.**

Tous pouvoirs sont donnés à Michel DROUINEAU, Secrétaire, pour l'accomplissement des formalités légales résultant des décisions prises ce jour par le Comité Inter-Pays France-Ukraine, section Française.

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée à 18h.45

**Jean-Pierre NOIRTIN**  
Président

**Michel DROUINEAU**  
secrétaire